

Metula News Agency

Page principale [S'abonner/Se mettre à jour](#) [Votre abonnement](#) [Finances/pub](#) [A propos de la Ména](#)

France : où va l'école ? (info # 010107/13)



lundi, 01 juillet 2013

Par Llewellyn Brown

Si nombre de journalistes manifestent un degré d'irresponsabilité en adaptant les informations qu'ils rapportent à l'idéologie qu'ils s'estiment tenus de propager, ils peuvent se montrer tout aussi irresponsables quand ils publient des faits dénués de la moindre réflexion qui permettrait de mettre les événements en perspective. Dans les deux cas, ils témoignent d'une absence de pensée dommageable.

La Cour des Comptes

Il en va ainsi pour les articles que les journaux ont publiés à la suite du rapport de la [Cour des Comptes](#) portant sur l'Education nationale. Que l'Etat ait besoin de gestionnaires, cela va de soi. Que ces derniers émettent des avis à partir de leur champ de compétence est tout à fait normal. On ne peut toutefois laisser ce seul domaine déterminer la manière d'appréhender et de concevoir la mission de l'un des corps d'Etat. Bref, la politique de l'Education nationale ne saurait être déterminée par les seuls soucis gestionnaires, pour la simple raison que sa mission n'est pas la production de richesses financières.

Or les journalistes ont scrupuleusement cité les remarques de la Cour des Comptes portant sur les dépenses réputées excessives de l'Education nationale, sans faire le moindre effort pour évaluer l'intérêt ou la portée de ces résultats, comme si aucune question de fond n'y était soulevée. Par conséquent, le lecteur ne pouvait qu'être scandalisé d'apprendre que les « *effectifs des enseignants du secondaire n'ont cessé d'augmenter entre 1993 et 2005, alors que celui des élèves diminuait parallèlement* ». L'Education nationale est donc très mal gérée.

On lira sans étonnement que les professeurs sont largement visés par ces jugements ; de quoi alimenter la vitupération populaire contre ce corps de « privilégiés » : les « profs » saignent les coffres de l'Etat, et sont fainéants ; ils font trop travailler les élèves, et insistent pour les pousser à l'échec.

Si l'Etat emploie bien trop de fonctionnaires, on oublie très vite que les professeurs sont payés bien moins que d'autres. Ainsi, le rapport se plaint que le « *temps de service* » des professeurs « *n'est centré que sur les seules [notons la formulation redondante du journaliste : *ne... que* suivi de *seules*] heures de cours alors que la loi leur assigne d'autres missions* ». Autrement dit, la journée du professeur ne doit pas être remplie de la manière qu'il juge utile pour remplir sa mission (c'est pourtant la responsabilité qui incombe à un cadre !) ; au contraire, le professeur doit rester sur place, à la disposition de l'établissement, qui, lui, décidera comment son temps sera efficacement (ou non...) employé.

Éduquer ou instruire ?

Le lecteur qui n'a aucune expérience de l'enseignement – autre que ses souvenirs d'enfance, ou ce qu'il voit chez ses propres enfants – ne pourra que donner raison à cette orientation qui se dessine secrètement, et qui ne vise rien de moins que le démantèlement de l'école, qui a déjà commencé. A ce titre, on lira avec le plus grand profit les réflexions développées par Jean-Michel Muglioni, Tristan Béal et Catherine Kintzler sur le blog de cette dernière, intitulé [Mezetulle](#)¹.



[Login/Logout](#)

[Contacts](#)

[Forum](#)

Le commentaire

Merci par le Prof. A. Marzouki à Gabès,

L'article de M. Juffa sur la Tunisie a fait grand bruit ici, et il a circulé abondamment dans tous les cercles et sur Facebook.

La Ména nous a informés, nous, les Tunisiens, de l'essentiel des événements que nous traversons bien avant que nous ne les comprenions nous-mêmes.

Il fallait saisir qu'il ne s'agissait pas d'un renversement du régime, mais de l'éviction de Ben Ali, récupérée par ses anciens élèves-ministres pour leur compte.

Depuis, tout le monde ici a compris. Les manifestations se multiplient mais elles sont de plus en plus petites et les forces de l'ordre sont de plus en plus présentes.

Bien sûr les anciens ministres ont promis de "s'en aller après la transitions" mais on n'a encore jamais vu un politicien, jouissant de privilèges extrêmes, quitter les affaires de son plein gré. Et puis, s'ils entendaient partir, pourquoi auraient-ils maintenu le parti de Ben Ali après l'avoir épuré de son chef ?

Avantages abonnement

Système préférentiel de paiement de l'abonnement :

par carte bancaire, auprès de la Royal Bank of Scotland, hautement sécurisé, en français, pour accéder presser [\[ici\]](#)

Nouveau:

En envoyant un email à

On verra mis en valeur le fait que la mission de l'école ne consiste pas à faire le *bonheur* des *enfants*, mais à *instruire* des *élèves*. Cela suppose que l'on opère la distinction fondamentale entre *éduquer* et *instruire*. L'Education suppose la formation de l'individu : sa manière de se conduire avec d'autres et les opinions qu'il lui convient d'avoir. Or ce domaine-là appartient à la famille : dans la relation intime qui se crée en famille, les parents transmettent aux enfants leurs désirs, leurs espoirs, mais aussi leurs impasses et leurs pathologies. Les parents imposent, *volens nolens*, les opinions religieuses et politiques que leurs enfants doivent avoir.

Or la fonction de l'école consiste à défaire l'enfant de cette emprise. Sa qualité essentielle, structurante, ne réside pas dans le fait d'éduquer mais d'*instruire*. Au lieu d'imposer une conduite ou des opinions acceptables, elle crée un espace de liberté où l'élève n'a pas à se conformer, mais à exercer sa raison : en avançant sur ce chemin, il ne sera pas mis au ban – contrairement à ce qui peut se produire dans la famille, s'il exprime des idées non conformes –, il sera incité à perfectionner la cohérence de son raisonnement et la subtilité de son expression.

Ce qu'il apprend à l'école ne sera pas de l'ordre de la *doxa*, de la conformité aux préjugés de son entourage, mais sera mis à l'épreuve du savoir universel. Contrairement à la caricature selon laquelle le professeur exercerait un pouvoir de manipulation sur ses élèves, maître et élève se trouvent ici à égalité devant l'exigence d'approfondir le savoir. Si le professeur peut aider les élèves, c'est qu'il refait lui-même, à chaque cours, le chemin de l'élève devant les connaissances : il anticipe les difficultés, les obstacles ; en retour, l'élève apporte des perceptions ou des interrogations qui aident à pousser la réflexion plus loin.

Pédagoguer !

Une telle vision de l'école est pourtant sous attaque depuis nombre d'années. D'abord de la part de ce qu'il convient de nommer « la secte des pédagogistes » : des personnes qui ont largement investi les instances de l'Education nationale (il est urgent de relire le livre de Jean-Claude Milner, *De l'école*, publié pour la première fois en 1984), qui monopolisent la formation des instituteurs, et qui régissent une bonne partie de la formation des professeurs du second degré.

Ces personnes cherchent par tous les moyens à imposer des idées et des pratiques totalement invérifiables, tant du point de vue théorique que du point de vue empirique. Selon cette optique, le professeur doit concevoir ses cours en conformité avec des règles ou des procédures qui demeurent soumises au caprice des modes. Or, après des millénaires au cours desquels l'on a réussi à instruire, à transmettre des savoirs – le peuple juif en offre un exemple éclatant, ayant transmis la langue hébraïque et la richesse interprétative du Talmud, en l'absence d'un Etat –, ces idéologues prétendent fonder une « science » de l'Education, rien de moins !

L'idée d'instruction se voit alors remplacée par des notions étrangères à ce domaine : l'élève est vu plutôt comme un *enfant*, objet de la psychologie, en sorte qu'il convient non pas de *l'élever* vers un savoir, mais de lui adapter ce savoir. Cela, afin que l'enfant ne souffre pas de la pénibilité des efforts qu'on exige de lui, pour qu'il ne soit plus en proie à l'ennui provoqué par des savoirs arides. Voire, on fera de vifs reproches au professeur qui osera mettre en avant les connaissances qu'il désire transmettre : ses élèves doivent « apprendre à apprendre », non pas absorber des contenus.

De telles idées sont largement responsables de la destruction de l'école, et de la production d'élèves qui, ne sachant ni lire ni écrire, demeurent convaincus qu'ils *savent*. De surcroît, le professeur ne devra pas s'occuper du progrès de la classe comme un ensemble, mais régler son action sur l'élève le plus faible, qu'il lui faut absolument faire « réussir ». Si cet élève ne réussit pas à apprendre, ce sera nécessairement la faute du professeur. On saisit le défaut de cohérence intellectuelle de ce système : tandis qu'il faut impérativement choyer l'élève, et lui éviter toute sanction dans le cas de travaux insuffisants ou d'écarts de conduite, le professeur sera traité sans ménagement par sa hiérarchie – proviseur ou inspection – s'il se montre réfractaire à la *doxa*.

Le professeur, qui a passé des années à se former à l'université, et puis qui a réussi dans les concours de recrutement, voit ainsi ses réelles compétences radicalement remises en question, sur la foi de ces croyances irrationnelles qui vont à rebours de ce qui constitue la base même de sa formation professionnelle. Mais le problème se présente par un biais qui échappe à la stricte définition de sa fonction, puisque le professeur sera aussi jugé incompetent s'il ne parvient pas à imposer l'ordre dans des classes composées d'élèves agités et réfractaires. Ayant été formé dans une discipline intellectuelle – les Lettres, l'Histoire, la Géographie... –, il sera évalué en fonction de ses aptitudes à jouer le garde-chiourme (un exemple [ici](#)).

La Violence

Ce n'est un secret pour personne que l'école est, aujourd'hui, le lieu d'une violence extrême. L'une des causes est le fait que l'on a ôté à l'école son statut de sanctuaire réservé à la formation intellectuelle : au lieu que l'élève se trouve seul face au savoir, coupé de l'influence de son environnement familial et social, on demande désormais à l'établissement de s'ouvrir à la société ; l'école devient un « lieu de vie », où les parents, par

s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement, en mentionnant impérativement tous les détails suivants :

A. Le type d'abonnement choisi (consulter la liste des différentes options à la page <http://www.menapress.com/paiements.p>

B. Votre type de carte (Visa, Diners, Master Card etc.)

C. Le numéro de votre carte.

D. Le nom du détenteur de la carte tel que figurant sur celle-ci.

E. La date d'échéance de la carte (mois, année).

F. Le numéro de sécurité : les 3 derniers chiffres apparaissant au dos de la carte.

G. Votre adresse physique.

Nous vous enverrons une confirmation de la transaction et détruirons consciencieusement les informations que vous nous aurez transmises immédiatement ensuite.

Vous pouvez également adresser le montant net de vos abonnements,

par **transfert bancaire**, à :

Metula News Agency S.A
Compte no. LU91 0019
1555 7289 3000
Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat Luxembourg (BCEE)
1, place de Metz
L-2954 Luxembourg
Code Swift BCEELULL

Les avantages de l'abonnement :

- Recevoir les dépêches par E-mail dès qu'elles sont publiées par la Ména
- Accéder à toutes les rubriques de ce site
- Accéder à tous les articles
- Accéder au forum
- Lire l'article tel que son auteur l'a écrit
- Obtenir le droit d'envoyer les articles à ses amis
- Accéder à la fonction d'impression
- Accéder à la Ména lors de ses déplacements
- Accéder aux articles anciens
- 30 jours gratuits, sans

Par conséquent, tous les problèmes qui grèvent la société se reproduisent au sein de l'école : l'élève ne se trouve à nul moment à l'abri des influences extérieures. À ce titre, il est saisissant de voir Jean-Michel Muglioni (dans un article intitulé « [Pacifier l'école](#) »), qui déploie d'habitude une pensée rigoureuse, écarter l'idée qu'il s'agirait « *de problèmes dus à ce qu'on appelle l'immigration* », et l'assertion que la « *violence est présente dans des campagnes profondes et comme on dit totalement "gauloises"* ». A la faveur d'un truisme

(personne ne nierait la présence de la violence à l'école, depuis toujours), cet auteur prétend que la composition de la société n'aurait aucune influence sur la question de la violence.

Or nous savons pertinemment que l'Etat français pratique, depuis plusieurs décennies, une immigration de peuplement qui résulte dans le remplacement des populations autochtones par quartiers entiers. Nous savons que cette nouvelle population est essentiellement musulmane (originaire de l'Afrique noire ou du Maghreb). Chacun sait, en outre, que la majorité écrasante (c'est le cas de le dire... !) des [détenus](#) des [prisons](#) émane de ces populations. Si tous les musulmans ne sont pas délinquants ou terroristes, on ne voit pratiquement aucun représentant (hormis le courageux imam de Drancy, Hussen Chalghoumi) réagir aux djihadistes qui sévissent en Syrie, en Israël ou en France. Après chaque exaction, on entend exclusivement le souci des musulmans de préserver une image valorisante. Bref, nous assistons, aujourd'hui, à des déchaînements de violences qui étaient proprement inimaginables il y a trente ans.

Ces populations sont nombreuses dans les établissements difficiles. A ce titre, il faut reconnaître que le phénomène est réel, et non imaginaire : la violence qui se déchaîne dans les « quartiers » est celle-là même que professeurs et élèves retrouvent dans la salle de classe. Or, pour enseigner, il est indispensable qu'il y ait un lieu qui s'excepte des pressions de la masse, qui fonctionne comme un abri. Dès lors qu'on ouvre l'institution scolaire à la société, le professeur est impuissant à créer cet espace à part, où il peut éveiller la volonté d'apprendre des élèves ; il lui est impossible de donner à l'élève l'enseignement qu'il mérite, parce que celui qui veut réussir sera aussitôt noyé sous le poids de ceux qui s'acharnent à l'en empêcher. De nos jours, on aime de moins en moins l'exception ; celui qui ne suit pas la masse est conspué.

Une collusion nocive

En effet, si le professeur insiste pour faire régner la discipline et partager l'âpreté du savoir, il risque de voir les élèves porter plainte auprès de l'administration de l'établissement. Celle-ci accordera plus de foi aux paroles des élèves qu'à celle du professeur, qui sera sommé de s'expliquer, voire de s'excuser ! On saisit le caractère pervers de ce système : élèves violents ou réfractaires, et proviseurs ou principaux, font cause commune, au détriment de toute possibilité de transmettre un savoir. Nous avons vu une telle collusion quand la vie de Robert Redecker était menacée en 2006, et que le ministre Gilles de Robien, au lieu de soutenir et de protéger le professeur inconditionnellement, a donné raison à la meute, en déclarant qu'« un fonctionnaire doit se montrer prudent et modéré en toutes circonstances ».

Si nous nouons les fils que nous venons de tirer, nous comprenons que la mission imposée implicitement au professeur consiste non à enseigner, mais à remédier aux problèmes de société créés par l'Etat : celui-ci oblige les professeurs à assumer une mission politique de gestion de la société. Aujourd'hui, celui qui est considéré comme étant un « bon » professeur est celui qui fait régner l'ordre, qui sait tenir un groupe d'élèves entre quatre murs, sans qu'ils fassent trop de bruit. Ce que l'Etat exige des professeurs est souvent relayé avec efficacité par les principaux et les proviseurs qui, eux aussi, ont intérêt à ne pas laisser apparaître la misère.

De ce bref descriptif, il résulte un nécessaire partage des fonctions. L'école n'a pas à éduquer, mais à assurer les conditions propices à *l'instruction*. Pour qu'elle puisse remplir cette mission, il revient à l'Etat de remédier à ce qui relève de sa responsabilité. Le ministère doit soutenir ses professeurs, et les autres organes de l'Etat doivent exercer les nécessaires pouvoirs de répression de la violence.

Cependant, il n'y a pas lieu de se faire d'illusions. L'Etat n'assure pas le Service *après-vente* de ses politiques d'immigration : il continue d'importer des populations, de payer les [allocations](#) aux étrangers, de se taire sur la question des [fraudes](#) aux prestations sociales. Par sa veulerie décidée, l'Etat invite – voire incite – aux débordements de violence. Sous couvert d'éradiquer la violence, on bannit toute notion et tout exercice

d'autorité. La visée inavouable des discours « antiracistes » ou pacifistes consiste précisément à laisser agir la violence : en prêchant l'amour de « l'autre » – qui est nécessairement et exclusivement musulman (maghrébin ou noir) –, on laisse ce dernier libre de persécuter les autres. Il n'existe pas de remède, mais une réflexion et un débat courageux et sans idées préconçues sont indispensables.

Note :

¹On pourra lire aussi les articles très éclairants de Jean Robelin ([ici](#) et [ici](#)).

Nouvelles archives

juin, 2013

- mai, 2013
- avril, 2013
- mars, 2013
- février, 2013
- janvier, 2013
- décembre, 2012
- novembre, 2012
- octobre, 2012
- septembre, 2012
- août, 2012
- juillet, 2012

Archives jusqu'au :

10.2.2010